

Faits sur la fluoration de l'eau Water Fluoridation Facts

Qu'est-ce que le fluorure?

Dans la nature, le fluorure se présente sous la forme de minéraux présents dans l'eau, l'air, les aliments et le sol. À de faibles concentrations, le fluorure ajouté à l'eau potable prévient la carie et améliore la santé buccodentaire.

Cet ajout s'appelle la fluoration. Il s'agit d'un processus qui consiste à augmenter la teneur naturelle de l'eau en fluorure pour qu'elle atteigne le niveau nécessaire à la protection contre la carie.

Au Canada, la teneur en fluorure recommandée est de 0,7 mg/L pour l'eau consommée par les localités qui souhaitent ajouter du fluorure. De l'équipement fiable et un suivi minutieux contribuent à maintenir ce niveau. La concentration maximale acceptable précisée par les Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada est de 1,5 mg/L. Qu'il soit naturel ou le résultat d'un processus de traitement de l'eau, le taux de fluorure ne doit jamais dépasser ce niveau.

Moins de 4 % de la population de la province est approvisionnée en eau fluorée par sa localité.

Comment le fluorure prévient-il la carie?

Le fluorure protège les dents dès leur apparition et pendant leur croissance. Il s'intègre à leur émail ou à leur surface, ce qui leur permet de mieux résister aux

bactéries et à la carie. Il aide aussi à réparer les stades préliminaires de la carie.

Où procède-t-on à la fluoration de l'eau?

On peut procéder à la fluoration de l'eau publique, privée et communautaire, de même que des puits.

Les fournisseurs d'eau doivent vérifier la teneur de l'eau en fluorure, et tenir les utilisateurs et le public au courant des résultats de leurs tests. Les personnes qui boivent l'eau d'un puits privé devraient également faire effectuer une analyse complète des produits chimiques – y compris du fluorure – présents dans cette eau.

Quels sont les avantages de la fluoration de l'eau?

Le Canada a modifié la teneur en fluorure de son eau potable depuis 70 ans. Les recherches exhaustives réalisées au cours des dernières décennies montrent que la fluoration est une méthode sécuritaire, efficace et peu coûteuse d'améliorer la santé dentaire des personnes de tout âge.

Les études montrent que les enfants qui boivent de l'eau fluorée peuvent s'attendre à avoir jusqu'à 35 % de moins de caries que ceux qui boivent de l'eau non fluorée. La consommation d'eau fluorée leur donne des dents solides. À l'âge adulte, ils auront moins de caries et risqueront moins de perdre leurs dents. Les adultes qui consomment de l'eau fluorée peuvent

également s'attendre à avoir moins de caries ou de problèmes de santé buccale connexes.

La fluoration est-elle sûre?

Oui. L'innocuité de cette mesure de santé publique a fait l'objet d'études poussées : elle est considérée comme sans danger à de faibles concentrations.

Depuis les années 1940, des études scientifiques ont révélé que son utilisation pour favoriser la santé dentaire n'a aucun effet néfaste.

De grands spécialistes ayant mené des études poussées sur la fluoration n'ont trouvé aucune lien entre le cancer et cette mesure. Rien ne laisse croire que l'exposition au fluorure de l'eau potable à des taux inférieurs à la concentration maximale acceptable aurait des effets nocifs sur la santé, la reproduction ou le développement. Toutefois, comme pour tout élément naturellement présent, des concentrations élevées peuvent avoir des effets néfastes sur la santé.

Le fluorure est recommandé pour prévenir la carie et améliorer la santé dentaire. Mesure de santé publique utile et bénéfique, la fluoration de l'eau est appuyée par :

- Santé Canada
- L'Association dentaire canadienne
- L'Association médicale canadienne

- La Société canadienne de pédiatrie
- L'Association canadienne de santé publique
- L'Organisation mondiale de la Santé

L'eau devrait-elle être fluorée?

La fluoration de l'eau joue un rôle déterminant dans la santé dentaire. Pour être acceptée ou éliminée, la fluoration de l'eau exige un vote de plus de 50 % des citoyens de la localité.

En raison de craintes non fondées à l'égard d'effets néfastes, certaines localités ont arrêté de fluorer l'eau. Il est toutefois important de noter que l'eau fluorée serait sans danger selon des décennies de recherche. Les localités ayant cessé de fluorer leur eau ont vu leur taux de carie augmenter par rapport à celles qui ont continué de le faire.

Pour obtenir de plus amples renseignements

Pour de plus amples renseignements sur la fluoration de l'eau, veuillez vous adresser à votre dentiste ou hygiéniste dentaire, au personnel du programme de santé dentaire de votre bureau de santé publique local ou encore à la British Columbia Dental Association, à www.bcdental.org.

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLinkBC, visitez www.HealthLinkBC.ca/healthfiles ou votre service de santé publique local. Pour les demandes de renseignements et de conseils sur la santé en C.-B. qui ne constituent pas une urgence, visitez www.HealthLinkBC.ca ou composez le **8-1-1** (sans frais). Les personnes sourdes et malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le **7-1-1**. Des services de traduction sont disponibles sur demande dans plus de 130 langues.